



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

**SELECTION DE PRESTATAIRES POUR LA SIGNATURE DE CONVENTIONS EN VUE DE
LA FOURNITURE DE MATERIELS D'ELECTRICITE ET DE PLOMBERIE DESTINÉS AU
SIÈGE DE LA BCEAO A DAKAR**

JUILLET 2023

PREMIERE PARTIE : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

I.1. Préambule

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est l'Institut d'émission commun aux huit (8) Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), à savoir le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

La BCEAO exerce ses activités à travers :

- le Siège situé à Dakar ;
- une Direction Nationale dans chacun des Etats membres, comprenant une Agence Principale et une ou plusieurs Agences Auxiliaires ;
- le Secrétariat Général de la Commission Bancaire (SGCB) de l'UMOA sis à Abidjan ;
- le Centre de Traitement Fiduciaire (CTF) à Yamoussoukro ;
- la Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération (RIEC) sise à Paris.

I.2. Contexte

Dans le cadre de l'entretien de ses infrastructures, la BCEAO fait régulièrement appel à des prestataires pour la fourniture de matériels d'électricité et de plomberie sanitaire.

A cet égard, elle envisage de signer des conventions-cadres avec entreprises spécialisées pour la fourniture de matériels d'électricité et de plomberie sanitaire qui seront chargées des dites fournitures.

I.3. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet de définir d'une part, la qualification des entreprises qui seront chargées de la fourniture de matériels d'électricité et de plomberie sanitaire dans les locaux du Siège de la BCEAO à Dakar, au Centre aéré de la BCEAO à Yoff ainsi que dans les résidences de fonction sises à Cap Manuel, Pasteur et Fann.

I.4. Allotissement

Le marché est constitué de deux (2) lots distincts ci-après :

- lot 1 : Matériels électriques ;
- lot 2 : Matériels de plomberie sanitaire.

I.5. Conditions de participation

La participation au présent appel d'offres est ouverte à tous les soumissionnaires éligibles basés au Sénégal et disposant de matériels de qualité notamment de premier choix dans le domaine de l'électricité et de la plomberie sanitaire. La Banque se réserve le droit de vérifier le potentiel du soumissionnaire avant signature du contrat.

Toutefois, les sociétés impliquées dans des activités illégales, notamment le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme, la corruption, des pratiques collusoires, frauduleuses ou coercitives, ne sont pas autorisées à prendre part au présent appel à concurrence.

I.6. Conformité des offres

Toute offre qui ne répondra pas explicitement aux exigences du présent dossier d'appel d'offres sera rejetée pour non-conformité.

I.6. Durée de la convention

La convention est conclue pour une durée d'une (1) année. Elle est renouvelée tacitement, sans toutefois pouvoir excéder une durée de trois années à compter de sa date de signature.

I.7. Prix et modalités de commande

La Banque Centrale établit successivement les bons de commandes jusqu'au dernier jour de la validité de la convention. Les prix consentis par le fournisseur s'entendent hors taxes et hors droits de douane. Les prix unitaires sont forfaitaires, fermes et non révisables, sauf en cas de promotion en cours, sur toute la durée du contrat. Les factures seront directement établies et transmises par courriel à l'adresse : courrier.zdps@bceao.int

I.8. Révision des prix et prix promotionnels

Les prix consentis seront fermes pour la durée d'exécution de la période du marché. Ils ne seront pas révisables sauf :

- si le fournisseur met en place une offre de prix promotionnels ;
- si le tarif général du fournisseur pour un produit donné devait devenir inférieur au prix consenti, le fournisseur a alors l'obligation de répercuter immédiatement cette baisse. Les prix des produits peuvent évoluer à la baisse dans le cadre d'offres de prix promotionnels mises en place volontairement par le fournisseur. Le fournisseur devra communiquer le prix promotionnel à la BCEAO préalablement à la date d'entrée en vigueur de la promotion. Il donnera toutes précisions utiles et notamment la durée de validité de la promotion et la désignation précise des produits concernés. A l'expiration de la période promotionnelle, les prix indiqués dans l'offre du fournisseur seront de nouveau en vigueur ;
- la baisse de prix s'appliquera aux commandes de produits en promotion émises pendant toute la durée de la promotion ;
- la BCEAO se réserve le droit de négocier, en plus des prix du marché, et sur demande de devis, des remises complémentaires sur d'éventuels achats de produits commandés en grande quantité.

I.9. Délai de livraison

Le fournisseur s'engage à livrer au plus tard 72 heures après réception du bon de commande.

I.10. Modalités de règlement

La BCEAO s'engage à régler le fournisseur ou son mandataire désigné (société d'affacturage) dans un délai de 30 jours nets à compter de la date de réception de la facture. Le fournisseur qui désire s'attacher les services d'une société d'affacturage doit préalablement transmettre à la Banque les relevés d'identité bancaire de cette dernière.

II.11. Langue de soumission

L'offre ainsi que tous les documents concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et la Banque Centrale, devront être rédigés en langue française.

I.12. Frais de soumission

Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre et la Banque Centrale ne sera, en aucun cas, responsable de ces frais ou tenue de les régler, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

I.13. Monnaie de soumission et de paiement

La monnaie utilisée est le franc CFA. Toutefois, l'Euro est accepté pour les fournisseurs établis hors de la zone CFA. Cependant, pour des besoins de comparaison, toutes les offres seront converties en francs CFA.

I.14. Régime fiscal

En vertu des dispositions des articles 28 du Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), en date du 20 janvier 2007, 7 des Statuts de la BCEAO, 10, paragraphe 10-1 du Protocole relatif aux privilèges et immunités de la BCEAO, annexés audit Traité et 8 de l'Accord de Siège conclu le 21 mars 1977 entre le Gouvernement de la République du Sénégal et la BCEAO, la Banque Centrale bénéficie, dans le cadre du présent marché, du régime de l'exonération de tous impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent dus dans les Etats membres de l'UMOA. A cet égard, les formalités d'obtention du titre d'exonération des droits de douane seront accomplies par la Banque Centrale.

I.15. Présentation des soumissions

L'offre devra être présentée en quatre (4) parties distinctes :

- une lettre de soumission ;
- une présentation de la société ;
- les engagements du fournisseur ;
- l'offre financière.

I.15.1. Lettre de soumission

Le soumissionnaire devra produire une lettre de soumission selon le modèle joint à l'annexe 2 précisant tous les éléments de sa proposition.

Cette lettre devra être signée par un responsable dûment habilité de l'entreprise soumissionnaire.

I.15.2. Présentation de la société du soumissionnaire et/ou des sous - contractants

La présentation du soumissionnaire et/ou des sous – contractants comprendra :

- une présentation générale de la société (dénomination, adresse, zones de couverture) ;
- le nom du représentant local pour la prise en charge des fournitures, le cas échéant ;
- présentation des attestations du fabricant de leurs produits ou les certificats d'authenticité de leurs matériels ;
- fourniture du catalogue des produits s'il y a lieu ;
- principales références clients.

Par ailleurs, les soumissionnaires devront fournir copies des documents attestant du statut juridique, du numéro d'immatriculation de la société ainsi que les références bancaires conformes aux normes de codification bancaire internationales.

I.15.3. Engagements du fournisseur

Dans le cadre de la signature de la convention, les fournisseurs s'engagent à :

- proposer un matériel authentique et de très bonne qualité. A ce titre il est impératif de joindre les certificats d'authenticité ou l'attestation du fabricant du produit ainsi que les catalogues des produits proposés ;
 - informer sans délai la BCEAO de toute alerte ou recommandation de retrait du marché concernant ses produits ;
 - informer sans délai la BCEAO de tout arrêt de commercialisation de produits, de modification des références ou de lancement de nouveaux produits comparables ;
 - informer sans délai la BCEAO de toute modification de législation afférente à ses produits dès son officialisation ;
 - informer la BCEAO de toute modification du tarif général des produits ;
 - fournir sur demande de la BCEAO toute documentation en langue française relative aux produits en cas d'achat de matériel de petit équipement (photographie, fiche technique, certificat de marquage CE, notice d'utilisation, notice d'entretien, protocole de vérification, etc.) ;
 - garantir à la BCEAO la conformité des matériels livrés, notamment en termes de qualité/performance au titre d'une obligation de résultat ;
 - garantir la conformité aux normes et règlements dans le domaine, à savoir :
 - la norme CEI 60947 relative aux appareillages à basse tension ;
 - la norme CEI 60529 relative au degré de protection des enveloppes des matériels électriques (code IP) ;
 - la norme CEI 62262 relative au degré de protection des enveloppes contre les impacts mécaniques (code IK) ;
 - la norme NF 017 relative aux appareils sanitaires ;
 - la norme NF 076 relative aux composants sanitaires ;
 - la norme NF 077 relative aux robinetteries sanitaires ;
 - la norme NF DTU 60.1 relative aux critères généraux de choix de matériaux.
 - à fournir pour chaque matériel livré, les documents suivants :
 - la notice d'utilisation (en langue française) ;
 - la notice d'entretien (en langue française).
 - à apporter à la BCEAO toutes les informations et l'assistance nécessaires, liées à l'utilisation du (ou des) produit (s), dans un délai raisonnable. En cas de non-respect du délai de livraison convenu et constaté par écrit (courrier ou mail), outre les indemnités qui peuvent être réclamées et les éventuels dommages-intérêts, la BCEAO pourra appliquer des pénalités de retard dont le montant sera égal à 1 % du montant HT de la commande par jour de retard . Le montant total des pénalités de retard sera plafonné à cinq (5) % du montant HT de la commande. Le paiement des pénalités s'opérera par compensation sur les sommes dues au fournisseur. Au-delà de trente (30) jours de retard, la BCEAO pourra annuler la commande sans indemnité, étant toutefois entendu que les pénalités de retard resteront dues par le fournisseur.
-

I.15.4. Offre financière

Elle consiste à l'évaluation des prix unitaires des matériels dont la liste est jointe en annexe 1.

I.16. Evaluation des offres

Une Commission des Marchés procédera à la réception, la vérification de conformité, l'évaluation ainsi qu'au classement des offres reçues.

Il n'est pas exigé de garantie de soumission. Cependant la Banque se réserve le droit de visiter les locaux des soumissionnaires pressentis et d'exiger des pièces administratives et financières complémentaires attestant de la régularité de l'entreprise avant l'attribution du marché.

L'évaluation des offres s'effectuera sur la base de leur conformité aux spécifications techniques du présent cahier des charges d'une part, et de l'analyse et de la comparaison des prix proposés, d'autre part.

L'évaluation technique des propositions s'appuiera sur les principaux critères suivants :

- la présentation et l'expérience des soumissionnaires ;
- la présentation des attestations du fabricant de leurs produits ou les certificats d'authenticité de leurs matériels ;
- la fourniture du catalogue des produits s'il y a lieu ;
- les principales références clients.

A l'issue du dépouillement, le marché pourra faire l'objet de négociations commerciales avec le soumissionnaire pressenti.

En cas d'échec des négociations, la Banque Centrale se réserve le droit de poursuivre avec le soumissionnaire classé en seconde position.

Aucune réclamation ne pourra être faite à la BCEAO quant à la justification de ses choix à l'issue du processus d'attribution du marché.

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre technique conforme est la plus économiquement avantageuse pour la Banque Centrale.

La BCEAO se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre et d'annuler l'appel d'offres en rejetant toutes les offres, à tout moment, avant l'attribution du marché.

I.17. Publication des résultats et notification provisoire du marché

Les résultats de l'appel d'offres seront publiés sur le site internet de la BCEAO à l'issue du processus d'attribution. A cet égard, tout candidat peut former un recours par écrit, adressé au Directeur Général de l'Administration et des Ressources Humaines dans un délai maximum de cinq (5) jours ouvrés, à compter de la publication des résultats. Le recours ne peut porter que sur l'attribution du marché. Le délai de réponse de la BCEAO est de dix (10) jours maximum.

Passé ce délai et sans une réponse de la BCEAO, le recours doit être considéré comme rejeté.

I.18. Notification définitive du marché

L'attribution du marché sera notifiée au soumissionnaire retenu. La convention-cadre lui sera soumise pour signature. La date de signature de la convention par les deux Parties constitue le point de départ des délais contractuels d'exécution du marché.

I.19. Litiges et contestations

I.19.1 Tout litige sera réglé à l'amiable. A défaut de règlement à l'amiable, le différend sera, de convention expresse, soumis à l'arbitrage selon le Règlement d'arbitrage de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) et tranché par un (1) arbitre ad hoc désigné par la CCJA.

I.19.2 L'arbitrage se déroulera en langue française à Dakar au Sénégal, et selon le droit sénégalais.

I.19.3 Les frais de l'arbitrage seront à la charge de la Partie succombante.

I.21. Informations complémentaires

I.20.1 Pour toute demande d'informations complémentaires, les soumissionnaires pourront prendre l'attache de la Direction du Patrimoine et de la Sécurité, par courriel au moins cinq (5) jours avant la date limite de transmission des offres à l'adresse : courrier.zdps@bceao.int.

I.20.2 Les questions formulées ainsi que les réponses apportées seront systématiquement mises en ligne sur le site internet de la BCEAO à l'adresse www.bceao.int.

A ce titre, les candidats sont invités à consulter régulièrement ce site internet.

ANNEXE 1**1/ LISTE DU MATÉRIEL ÉLECTRIQUE**

N°	DÉSIGNATION	PRIX UNITAIRE
1	Ampoule B22 12W Led Blue ou équivalent	
2	Ampoule B22 9W Led Blue ou équivalent	
3	Ampoule E27 12W Led Blue ou équivalent	
4	Ampoule E27 9W Led Blue ou équivalent	
5	Ampoules 1.20 LED 18W	
6	Ampoules 1.50 LED 36W	
7	Barrette domino de 10	
8	Barrette domino de 16	
9	Barrette domino de 25	
10	Boite Plexo 10/10	
11	Boite Plexo 13/13	
12	Bornier 2,5 mm ²	
13	Bornier 4 mm ²	
14	Bornier 6 mm ²	
15	Bouton arrêt d'urgence	
16	Bouton poussoir mosaïc LEGRAND	
17	Bouton poussoir SCHNEIDER	
18	Câble RO2V 5 X 35 mm ²	
19	Câble souple 3 X 1,5 mm ²	
20	Câble souple 3 X 2,5 mm ²	
21	Câble souple 3 X 4 mm ²	
22	Collier chauffant électrique GM	
23	Collier chauffant électrique PM	
24	Contacteur LC1 D09 220V SCHNEIDER	
25	Contacteur LC1 D09 24V SCHNEIDER	

N°	DÉSIGNATION	PRIX UNITAIRE
26	Contacteur LC1 D12 220V SCHNEIDER	
27	Contacteur LC1 D12 24V SCHNEIDER	
28	Contacteur LC1 D80 220V SCHNEIDER	
29	Contacteur LC1 D80 24V DC SCHNEIDER	
30	Disjoncteur modulaire LEGRAND 1P+N 2x10 A	
31	Disjoncteur modulaire LEGRAND 1P+N 2x16 A	
32	Disjoncteur modulaire LEGRAND 1P+N 2x20 A	
33	Disjoncteur modulaire LEGRAND 1P+N 2x25 A	
34	Disjoncteur modulaire LEGRAND 1P+N 2x32 A	
35	Disjoncteur modulaire LEGRAND 1P+N 2x6 A	
36	Disjoncteur modulaire LEGRAND 4x100A avec bobine MX	
37	Disjoncteur modulaire LEGRAND 4x20 A	
38	Disjoncteur modulaire LEGRAND 4x25 A	
39	Disjoncteur modulaire LEGRAND 4x32 A	
40	Disjoncteur modulaire LEGRAND 4x63A	
41	Disjoncteur modulaire SCHNEIDER 1P+N 2x10A 2 pôles protégés	
42	Disjoncteur modulaire SCHNEIDER 1P+N 2x20 A	
43	Disjoncteur modulaire SCHNEIDER 1P+N 2x25 A	
44	Disjoncteur modulaire SCHNEIDER 1P+N 2x32 A	
45	Disjoncteur monobloc 2P-16A-300mA	
46	Disjoncteur monobloc 2P-16A-30mA	
47	Disjoncteur monobloc différentiel 2x10A / 300mA SCHNEIDER	
48	Disjoncteur monobloc différentiel 2x10A /300mA LEGRAND	
49	Disjoncteur monobloc différentiel 2x16A / 30mA SCHNEIDER	
50	Disjoncteur monobloc différentiel 2x16A /30mA LEGRAND	
51	Disjoncteur monobloc différentiel 2x20A / 30mA SCHNEIDER	
52	Disjoncteur monobloc différentiel 2x20A /30mA LEGRAND	

N°	DÉSIGNATION	PRIX UNITAIRE
53	Disjoncteur monobloc différentiel 2x25A / 300mA SCHNEIDER	
54	Disjoncteur monobloc différentiel 2x25A /300mA LEGRAND	
55	Disjoncteur monobloc différentiel 4x16A / 300mA LEGRAND	
56	Disjoncteur monobloc différentiel 4x16A / 30mA SCHNEIDER	
57	Disjoncteur monobloc différentiel 4x20A / 30mA SCHNEIDER	
58	Disjoncteur monobloc différentiel 4x25A / 300mA LEGRAND	
59	Disjoncteur monobloc différentiel 4x25A / 30mA SCHNEIDER	
60	Disjoncteur monobloc différentiel 4x25A /30mA LEGRAND	
61	Disjoncteur monobloc différentiel 4x32A / 300mA LEGRAND	
62	Disjoncteur monobloc différentiel 4x32A / 300mA SCHNEIDER	
63	Disjoncteur monobloc différentiel 4x32A / 30mA SCHNEIDER	
64	Disjoncteur monobloc différentiel 4x32A /30mA LEGRAND	
65	Disjoncteur monobloc différentiel 4x40A / 30mA LEGRAND	
66	Disjoncteur monobloc différentiel 4x80A / 300mA LEGRAND	
67	Disjoncteur monobloc différentiel 4x80A / 30mA LEGRAND	
68	Disjoncteur SCHNEIDER 4x25A	
69	Disjoncteur SCHNEIDER 4x32A	
70	Disjoncteur SCHNEIDER 4x63A	
71	Disjoncteur SCHNEIDER NS 4x125A	
72	Disjoncteur SCHNEIDER NS 4x160A	
73	Douille mixte E27-B22	
74	Embout de 10 mm ²	
75	Embout de 2,5 mm ²	
76	Embout de 4 mm ²	
77	Embout de 6 mm ²	
78	Horloge numérique 24h/24 et 7/7	
79	Interrupteur va et vient LEGRAND	

N°	DÉSIGNATION	PRIX UNITAIRE
80	Interrupteur va et vient SCHNEIDER	
81	Lampe à économie d'énergie B22 11W lumière du jour	
82	Lampe à économie d'énergie E27 11W lumière du jour	
83	Lampe E10 220V	
84	Lampe E14 HSG/PL 20 W 220V	
85	Lampe SPOT LED E27 4500 K	
86	Prise étanche 2P+T	
87	Prise étanche encastrable 2P+T	
88	Répartiteur 4 pôles 100 A	
89	Répartiteur 4 pôles 125 A	
90	Rouleau câble RO2V 3 x 2,5 mm ²	
91	Rouleau câble souple 3 x 1,5 mm ²	
92	Rouleau fil TH 1,5 mm ² souple	
93	Rouleau fil TH 10 mm ² souple	
94	Rouleau fil TH 2,5 mm ² souple	
95	Rouleau fil TH 35 mm ² souple (bleu)	
96	Rouleau fil TH 35 mm ² souple (marron)	
97	Rouleau fil TH 35 mm ² souple (noire)	
98	Rouleau fil TH 35 mm ² souple (rouge)	
99	Rouleau fil TH 4 mm ² souple	
100	Rouleau fil TH 6 mm ² souple	
101	Scotch électricien	
102	Scotch pour repérage	
103	Sectionneur 4 x 63 A	
104	Spots encastrables 5W 220V	
105	Spots encastrables 6W 220V	
106	Tube LED 0,60 m 230 V	
107	Tube LED 1,20 m 230 V	

N°	DÉSIGNATION	PRIX UNITAIRE
108	Tube LED 1,50 m 230 V	

2/ LISTE DE MATÉRIEL PLOMBERIE SANITAIRE

N°	DÉSIGNATION	PRIX UNITAIRE
1	Abattant lourd prestige blanc RIO ou équivalent	
2	Bague mitigeur 1/2	
3	Bague mitigeur 3/4	
4	Bague mitigeur 3/8	
5	Bonde de sol inox 150x150 Hansgrohe	
6	Bougies pour filtre à eau 10 micron	
7	Bride et collerette PPR 40 en acier	
8	Bride et collerette PPR 50 en acier	
9	Bride et collerette PPR 63 en acier	
10	Chaise anglaise sortie horizontale SANITANA ou équivalent	
11	Chaise anglaise sortie verticale SANITANA ou équivalent	
12	Chauffe-eau électrique monophasé 100 litres ARISTON ou équivalent	
13	Chauffe-eau électrique triphasé 120 litres ARISTON ou équivalent	
14	Chauffe-eau électrique 150 triphasé litres ARISTON ou équivalent	
15	Chauffe-eau électrique monophasé 40 litres ARISTON ou équivalent	
16	Chauffe-eau électrique monophasé 5 litres ARISTON ou équivalent	
17	Chauffe-eau électrique monophasé 50 litres ARISTON ou équivalent	
18	Chauffe-eau électrique monophasé 80 litres ARISTON ou équivalent	
19	Collier avec joint de fixation 20	

N°	DÉSIGNATION	PRIX UNITAIRE
20	Collier avec joint de fixation 32	
21	Collier avec joint de fixation 40	
22	Collier avec joint de fixation 50	
23	Collier avec joint de fixation 63	
24	Collier prise en charge Ø 20	
25	Collier prise en charge Ø 32	
26	Collier prise en charge Ø 40	
27	Collier prise en charge Ø 50	
28	Collier prise en charge Ø 63	
29	Collier prise en charge Ø 75	
30	Colonne de douche thermostatique Cooke & Equinox ou équivalent en ABS, laiton et acier inoxydable	
31	Coude ¼ pvc 110	
32	Coude ¼ pvc 25	
33	Coude ¼ pvc 32	
34	Coude ¼ pvc 40	
35	Coude ¼ pvc 50	
36	Coude ¼ pvc 63	
37	Coude ¼ pvc 75	
38	Coude ⅛ pvc 110	
39	Coude ⅛ pvc 25	
40	Coude ⅛ pvc 32	
41	Coude ⅛ pvc 50	
42	Coude ⅛ pvc 63	
43	Coude ⅛ pvc 75	
44	Coude laiton 12/16	
45	Coude laiton 14/18	
46	Coude laiton 16/20	

N°	DÉSIGNATION	PRIX UNITAIRE
47	Coude laiton 20/25	
48	Coude laiton FF 1/2	
49	Coude laiton FF 1/4	
50	Coude laiton FF 3/8	
51	Coude laiton MF 1/2	
52	Coude laiton MF 1/4	
53	Coude laiton MF 3/8	
54	Coude laiton MM 1/2	
55	Coude laiton MM 1/4	
56	Coude laiton MM 3/8	
57	Coude Pex égout femelle 16	
58	Coude Pex égout femelle 18	
59	Coude Pex égout femelle 20	
60	Coude Pex femelle 1/2	
61	Coude Pex femelle 3/4	
62	Coude Pex mâle 1/2	
63	Coude Pex mâle 3/4	
64	Coude PPR 90° égaux 20	
65	Coude PPR 90° égaux 25	
66	Coude PPR 90° égaux 32	
67	Coude PPR 90° égaux 32	
68	Coude PPR 90° égaux 50	
69	Coude PPR 90° égaux 63	
70	Coude pression 1/4	
71	Douchette Hansgrohe ou équivalent	
72	Embout fileté PVC 1/4	
73	Embout fileté PVC 25	

N°	DÉSIGNATION	PRIX UNITAIRE
74	Embout fileté PVC 3/4	
75	Embout fileté PVC 32	
76	Embout fileté PVC 40	
77	Embout fileté PVC 50	
78	Embout fileté PVC 63	
79	Embout fileté PVC pression 25 x 3/4	
80	Embout fileté PVC pression 25 x 3/4	
81	Embout fileté PVC pression 32 x 1"	
82	Embout taraudé PVC pression 40 x 1" 1/2	
83	Embout taraudé PVC pression 50 x 2"	
84	Embout taraudé PVC pression 63 x 2"	
85	Filtre fontaine Frigeria Ge-126	
86	Flexible inox long 40 20/15 FF	
87	Flexible inox long 60 12/16 MF	
88	Flexible inox long 60 15/12 FF	
89	Flexible inox long 60 20/15 MF	
90	Flexible inox long 60 20/15 MF	
91	Groupe de sécurité 1/2	
92	Groupe de sécurité 3/4	
93	Lavabo GRAVENA ou équivalent	
94	Lavabo GRAVENA ou équivalent	
95	Mamelon laiton 1"	
96	Mamelon laiton 1" 1/2	
97	Mamelon laiton 1" 1/4	
98	Mamelon laiton 1/2	
99	Mamelon laiton 2"	
100	Mamelon laiton 3/4	

N°	DÉSIGNATION	PRIX UNITAIRE
101	Mamelon réduit 15/20 MF	
102	Mamelon réduit 20/15 MF	
103	Manchon laiton FF 1/2	
104	Manchon laiton FF 3/4	
105	Manchon laiton FF 3/8	
106	Manchon laiton réduit FF 1/2	
107	Manchon laiton réduit FF 3/4	
108	Manchon laiton réduit FF 3/8	
109	Manchon mixte mâle 1/2	
110	Manchon mixte mâle 3/4	
111	Manchon Pex 14/18	
112	Manchon Pex 14/18 x 1/2 M ou F	
113	Manchon Pex 16/20	
114	Manchon Pex 16/20 x 1/2	
115	Manchon Pex 16/20 x 1/2	
116	Manchon Pex 16/20 x 3/4 M ou F	
117	Manchon Pex 20/25 x 3/4 M ou F	
118	Manchon Pex 25/20	
119	Manchon Pex 26/32 x 3/4 M ou F	
120	Manchon Pex égout 16x16	
121	Manchon Pex égout 18x18	
122	Manchon Pex égout 20x20	
123	Manchon Pex égout 26x26	
124	Manchon Pex égout 32x32	
125	Manchon Pex femelle 1/2	
126	Manchon Pex femelle 3/4	
127	Manchon PPR égaux 20	

N°	DÉSIGNATION	PRIX UNITAIRE
128	Manchon PPR égaux 25	
129	Manchon PPR égaux 32	
130	Manchon PPR égaux 40	
131	Manchon PPR égaux 50	
132	Manchon PPR égaux 63	
133	Manchon PPR fileté 20 x 1/2	
134	Manchon PPR fileté 20 x 3/4	
135	Manchon PPR fileté 25 x 1/2	
136	Manchon PPR fileté 25 x 3/4	
137	Manchon PPR fileté 32 x 1/2	
138	Manchon PPR fileté 32 x 1/4	
139	Manchon PPR taraudé 20 x 1/2	
140	Manchon PPR taraudé 20 x 3/4	
141	Manchon PPR taraudé 25 x 1/2	
142	Manchon PPR taraudé 25 x 3/4	
143	Manchon PPR taraudé 32 x 1/2	
144	Manchon PPR taraudé 32 x 1/4	
145	Manchon PVC 28	
146	Manchon PVC 32	
147	Manchon PVC 40	
148	Manchon PVC 50	
149	Manchon PVC 63	
150	Manchon PVC pression 2"	
151	Mécanisme chasse haute complet Empire ou équivalent	
152	Mécanisme hydro poussoir Roca ou équivalent	
153	Mécanisme WC Wirquin double Siobati ou équivalent	
154	Pex 14/18	

N°	DÉSIGNATION	PRIX UNITAIRE
155	Pex 16/20	
156	Pex 20/25	
157	Pex 26/12	
158	Pomme de douche plastique	
159	Raccord mixte bague avec écrou F laiton 1/2	
160	Raccord mixte bague avec écrou F laiton 3/4	
161	Raccord mixte bague avec écrou F laiton 3/8	
162	Raccord mixte bague avec écrou MF laiton 1/2	
163	Raccord mixte bague avec écrou MF laiton 3/4	
164	Raccord mixte bague avec écrou MF laiton 3/8	
165	Raccord mixte bague laiton MF 1/2	
166	Raccord mixte bague laiton MF 3/4	
167	Raccord mixte bague réduit MF 3/8	
168	Raccord mixte MF	
169	Raccord mixte MM	
170	Raccord mixte MM ½ laiton	
171	Raccord mixte MM ¾ laiton	
172	Raccord mixte MM ⅜ laiton	
173	Raccord union pression	
174	Raccord union pvc 32	
175	Raccord union pvc 40	
176	Raccord union pvc 50	
177	Raccord union pvc 63	
178	Raccord union pvc 75	
179	Réducteur de pression 1"	
180	Réducteur de pression 1" 1/2	
181	Réducteur de pression 1" 1/4	

N°	DÉSIGNATION	PRIX UNITAIRE
182	Réducteur de pression 1/2	
183	Réducteur de pression 2"	
184	Réducteur de pression 3/4	
185	Réducteur pex 1/2	
186	Réducteur pex 3/4	
187	Réduction PPR 25 x 20	
188	Réduction PPR 32 x 20	
189	Réduction PPR 35 x 25	
190	Réduction PPR 40 x 20	
191	Réduction PPR 40 x 25	
192	Réduction PPR 40 x 32	
193	Réduction PPR 50 x 20	
194	Réduction PPR 50 x 25	
195	Réduction PPR 50 x 32	
196	Réduction PPR 50 x 40	
197	Réduction PPR 63 x 25	
198	Réduction PPR 63 x 25	
199	Réduction PPR 63 x 40	
200	Réduction PPR 63 x 50	
201	Réduction PVC pression 32/25	
202	Réduction PVC pression 40/32	
203	Réduction PVC pression 50/40	
204	Réduction PVC pression 63/50	
205	Réservoir chasse haute complet	
206	Robinet de cuisine chromé murale Hansgrohe	
207	Robinet de puisage avec raccord roné 1/2 Somatherm	
208	Robinet de puisage avec raccord roné 3/4 Somatherm	

N°	DÉSIGNATION	PRIX UNITAIRE
209	Robinet douchette Twist ou équivalent	
210	Robinet équerre Schell ou équivalent	
211	Robinet flotteur servo inférieur 1/2	
212	Robinet flotteur servo inférieur 3/8	
213	Robinet flotteur servo supérieur 3/8	
214	Robinet mélangeur de douche chromé Hansgrohe	
215	Robinet mélangeur de lavabo chromé Hansgrohe	
216	Robinet puisage simple 3/4 Guareski ou équivalent	
217	Robinet urinoir Presto ou équivalent	
218	Siphon + bonde évier D. 60 mm Nicoll ou équivalent	
219	Siphon + bonde lavabo D. 65 mm Valentin ou équivalent	
220	Siphon + bonde urinoir D. 60 mm Valentin ou équivalent	
221	Siphon 32 Wirquin ou équivalent	
222	Siphon 40 Wirquin ou équivalent	
223	Siphon évier double bac D 90mm Batimax ou équivalent	
224	Tablette salle de bain en porcelaine Geberit ou équivalent	
225	Tablette salle de bain en verre 60 x 10 cm 8 mm	
226	Té Pex égout 16	
227	Té Pex égout 18	
228	Té Pex égout 20	
229	Té Pex égout 26	
230	Té Pex égout 32	
231	Té Pex femelle 16	
232	Té Pex femelle 18	
233	Té Pex femelle 20	
234	Té Pex femelle 26	
235	Té Pex femelle 32	

N°	DÉSIGNATION	PRIX UNITAIRE
236	Té Pex mâle 1/2	
237	Té Pex mâle 3/4	
238	Té PPR 90° égaux 20	
239	Té PPR 90° égaux 25	
240	Té PPR 90° égaux 32	
241	Té PPR 90° égaux 32	
242	Té PPR 90° égaux 40	
243	Té PPR 90° égaux 50	
244	Té PPR 90° égaux 63	
245	Té PPR réduit 25 x 20	
246	Té PPR réduit 32 x 20	
247	Té PPR réduit 35 x 25	
248	Té PPR réduit 40 x 20	
249	Té PPR réduit 40 x 25	
250	Té PPR réduit 40 x 32	
251	Té PPR réduit 50 x 20	
252	Té PPR réduit 50 x 25	
253	Té PPR réduit 50 x 32	
254	Té PPR réduit 50 x 40	
255	Té PPR réduit 63 x 25	
256	Té PPR réduit 63 x 25	
257	Té PPR réduit 63 x 40	
258	Té PPR réduit 63 x 50	
259	Té PVC pression 25	
260	Té PVC pression 32	
261	Té PVC pression 40	
262	Té PVC pression 50	

N°	DÉSIGNATION	PRIX UNITAIRE
263	Té PVC pression 63	
264	Té PVC pression réduit 32/25	
265	Té PVC pression réduit 40/25	
266	Té PVC pression réduit 50/25	
267	Tube D 110 PN16 PVC pression	
268	Tube D 160 PN16 PVC pression	
269	Tube D 200 PN16 PVC pression	
270	Tube D 25 PN16 PVC pression	
271	Tube D 32 PN16 PVC pression	
272	Tube D 50 PN16 PVC pression	
273	Tube D 63 PN16 PVC pression	
274	Tube D 75 PN16 PVC pression	
275	Tube D 90 PN16 PVC pression	
276	Tube PPR PN 16/20	
277	Tube PPR PN 16/25	
278	Tube PPR PN 16/32	
279	Tube PPR PN 16/36	
280	Tube PPR PN 16/40	
281	Tube PPR PN 16/50	
282	Urinoir complet Geberit ou équivalent	
283	Vanne à bille	
284	Vanne à bille 1" 1/2	
285	Vanne à bille 1" 1/4	
286	Vanne à bille 1/2	
287	Vanne à bille 2"	
288	Vanne à bille 3"	
289	Vanne à bille 3/4	

N°	DÉSIGNATION	PRIX UNITAIRE
290	Vanne à bille lourd	
291	Vanne à bille lourd	
292	Vanne à bille lourd	
293	Vanne à bille PPR 20	
294	Vanne à bille PPR 25	
295	Vanne à bille PPR 32	
296	Vanne à bille PPR 40	
297	Vanne à bille PPR 50	
298	Vanne à bille PPR 63	
299	Vanne papillon 1/2	
300	Vanne papillon 3/4	
301	Vanne PPR 20	
302	Vanne PPR 25	
303	Vanne PPR 32	
304	Vanne PPR 40	
305	Vanne PPR 50	
306	Vanne PPR 63	
307	Vasque salle de bain	
308	Vis de fixation chaise anglaise	
309	Vis de Fixation lavabo	

ANNEXE 2 : Formulaire de soumission

(indiquer le lieu et la date)

A l'attention de :

MONSIEUR LE DIRECTEUR DU PATRIMOINE ET DE LA SÉCURITÉ

Objet : sélection de prestataires en vue de la signature de conventions pour la fourniture de matériels d'électricité et de plomberie destinés au Siège de la BCEAO

Nous, soussignés soumettons par la présente, une offre de prix pour la sélection de prestataires en vue de la signature de conventions pour la fourniture de matériels d'électricité et de plomberie destinés au Siège de la BCEAO, pour un montant de.....FCFA HT/HD ou euros.

Nous déclarons, par la présente, que toutes les informations et affirmations faites dans cette offre sont authentiques et acceptons que toute déclaration erronée puisse conduire à notre disqualification.

Notre proposition engage notre responsabilité et, sous réserve des modifications résultant d'éventuelles négociations du marché, nous nous engageons, si notre proposition est retenue, à commencer la prestation au plus tard à la date convenue lors desdites négociations.

Signataire mandaté

Nom et titre du signataire
